Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR

Office fédéral de l'agriculture OFAG Secteur Produits végétaux

Exportation de vin / Demande d'attestation de contrôle de la qualité

Base légale: Ordonnance de l'OFAG du 1er février 2019 concernant le contrôle des moûts de raisin, jus de raisin et vins destinés à l'exportation (RS 916.145.211)

Informations sur	le/la requéra	nt/e			
Société, organisation					
* Nom					
* Prénom					
* Rue, n°					
* NPA/* Lieu					
* Courriel					
* Téléphone					
Commentaire					
Données concer	nant le vin				
* Pays de provenance du (des) vin(s)					
S'il s'agit de vin(s) étranger(s), l'importation a eu lieu		en fûts	s	en bouteilles	
Le(s) vin(s) est (sont) actuellement		en fûts	s	en bouteilles	
* Pays de destination Particulièrement s'il s'agit de Québec.					
Le(s) vin(s) sera (sero	en fûts	s	en bouteilles		
Date prévue de l'expo	ortation				
Dénomination du vin, Appellation par ex. Petit Arvine, Valais, AOC / VDP / VDT		Millésime	Cépage	Rapport d'analyse no.*`	envoyé à * Agroscope

^{*} Champs obligatoires

^{**} Veuillez compléter cette rubrique si le vin en question a déjà été exporté et pour lequel l'analyse d'Agroscope est encore valable (12 mois de validité).

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR

Office fédéral de l'agriculture OFAG

Secteur Produits végétaux

Analyses souhaitées (Tarifs des analyses Vins)

coûts en francs

Forfait Analyse standard pour le contrôle de la qualité de moûts et jus de raisin (rapport inclus)

135.00

paramètres analysés

- 1. densité
- 2. extrait sec total
- 3. acidité totale
- 4. acidité volatile
- 5. acidité citrique
- 6. anhydride sulfureux total

Forfait Analyse standard pour le contrôle de la qualité de vins et moûts de raisin partiellement fermentés (rapport inclus)

185.00

paramètres analysés

- 1. titre alcoométrique volumique total
- 2. titre alcoométrique volumique acquis
- 3. extrait sec total
- 4. acidité totale
- 5. acidité volatile
- 6. acidité citrique
- 7. anhydride sulfureux total

Forfaits spéciaux, rapport inclus

- Japon, forfait analyse standard + acide sorbique					
- Brésil, forfait analyse standard + sulfates et méthanol (GC)					

- Québec, forfait analyse standard + Fer, Cuivre, anhydride sulfureux libre, max. 335.00
+ microbiologie si le vin contient plus de 2g/l de sucres résiduels. Prix sans analyse microbiologique (CHF 270.00).

Autres analyses

Autres analyses, réservées uniquement aux certificats d'exportation: Prix par paramètre individuel selon liste publiée sur le site internet d'Agroscope + CHF 35.00 par échantillon pour la prise en charge et le rapport (indépendamment du nombre de paramètres).

Selon travail effectif

Le délai de réalisation des analyses est de 10 jours ouvrables depuis la date de réception de la demande et des échantillons.

En cas d'analyse, 2 bouteilles d'au moins 50 cl par vin sont à envoyer à:

Agroscope Laboratoire des vins à l'exportation Route de Duillier 60 1260 Nyon

Contacts:

OFAG <u>exportations.vins@blw.admin.ch</u>

Sabine Hanson (Tél. 058 480 40 27)

Agroscope <u>exportations.vins@agroscope.admin.ch</u>

Danielle Nardone (Tél. 058 466 79 77)